



Compte rendu du CDAS du 2 juillet 2020

Pour des soucis sanitaires bien connus de tous, la réunion se déroule dans un mode restreint pour limiter le nombre de présents. Ainsi, seuls les représentants du personnel titulaires sont présents et la parité administrative a été réduite. Le président regrette l'impossibilité d'organiser une participation élargie à distance via audio faute de matériel adapté. Cette réunion est le dernier CDAS du président M Le Gall qui est promu dans la région parisienne. Le futur président sera nommé en septembre prochain.

Le 1^{er} point du jour est la désignation de FO comme secrétaire adjoint.

Le 2^{ème} point du jour est l'approbation à l'unanimité du PV du 26 novembre 2019.

Le 3^{ème} point du jour porte sur le compte rendu annuel d'activités 2019 du CDAS.

L'action sociale a bénéficié cette année à moins d'actifs et d'enfants mais à plus de retraités (+39).

Spécificité de notre département, les effectifs peuvent varier fortement du fait des stagiaires de l'ENFIP.

L'implantation des services a évolué en 2019 avec l'arrivée du commissariat aux ventes de Riom (DNID) et regrettamment la fermeture de 2 trésoreries (Saint Gervais d'Auvergne et de Saint Germain Lembron).

Les restaurants administratifs et conventionnés sont toujours au nombre de 13 :

<u>Restaurants inter-administratifs :</u>	<u>Restaurants finances</u>	<u>Restaurants conventionnés</u>
- A.G.R.I.P. de Pélissier ; - A.I.G.O.S. de la Préfecture ; - A.P.S.E.M.A. de Marmilhat.	-A.R.A.I.C.F. de Berthelot ; -A.G.R. de la DISI ; -A.R.A.H.I.R. de Riom ; -A.R.R.H.I. à Issoire ; -A.G.R.A.I.A. à l'INSEE ; -A.R.E.N.F.I.P. l'école finances publiques.	- A.G.E.R.E. de l'ex- D.D.E. ; - St Eloy de la poste ; - le Chaudron qui bénéficie aux agents de la paierie départementale ; - Les Arvernes (aux agents de la trésorerie de Rochefort-Montagne).

Au total le nombre de repas servis a légèrement augmenté en 2019.

Des remarques ont été faites sur la qualité du service rendu au restaurant financier de l'ESI Guichard. Une enquête de satisfaction sera demandée pour la fin d'année.

Le nombre de tickets restaurants délivrés chute. Pour information, le plafond de dépense quotidien autorisé est passé à 38€ par jour.

Concernant les travaux du restaurant de Berthelot, il n'y a pas d'information officielle, mais un décalage est à prévoir pour la finalisation des travaux (premier trimestre 2021?).

Concernant les vacances famille, on constate une légère augmentation du nombre total de bénéficiaires et à contrario une baisse du nombre de participants aux colonies de vacances.

Pour cette année

- les colonies EPAF de cet été sont maintenues uniquement pour des destinations en France
- et d'autres seront organisées à la Toussaint.

Si des familles rencontrent des situations particulières (de type problème de garde d'enfants) suite à l'annulation de colonie estivale, elles peuvent se rapprocher des services sociaux.

Le nombre de berceaux reste stable et sera maintenu l'année prochaine.

La répartition du budget est stable comparée aux années précédentes soit

61 % arbre de Noël

14 % prévention, psy

25 % sorties, spectacles, repas...

Le SRIAS (l'action sociale interministérielle) propose des sorties, des bons pour la pratique du sport... L'information est bien relayée aux agents par les correspondants locaux de l'action sociale. On peut regretter le nombre de places proposées limitées qui occasionnent très souvent des tirages au sort.

Le 4ème point du jour porte sur l'activité du service social

Depuis 2019, le service social devient un acteur de la prévention, en plus de ses activités habituelles.

Sa zone géographique s'est agrandie et couvre désormais l'Auvergne, l'Aveyron, le Lot, la Lozère, le Limousin ainsi que la Vienne. Une zone très vaste pour 12 assistants sociaux !

262 agents ont été suivis par le service social (hors demandes ponctuelles).

Les domaines d'intervention sont :

- la santé (perte d'autonomie, problème d'accès aux droits...),
- les problèmes financiers,
- les problèmes de vie professionnelle (restructuration, lien RH, lien avec les collègues, aide au retour à l'emploi...)
- ou de vie familiale (organisation de la vie de famille, décès, aide aux ascendants, aides aux enfants majeurs en difficultés, aide aux devoirs...),
- ainsi que le logement (aménagement, changement le logement...).

L'action sociale utilise un système d'information numérique pour les dossiers des agents. Nous rappelons que les agents peuvent refuser le traitement informatisé de leur dossier et n'en seront pas pénalisés dans leurs démarches.

Budget de l'action sociale dans le département du puy de dôme s'élève à 143000€ ce qui comprend aide pécuniaire, prêt social, secours alimentaire et sinistre immobilier.

29 agents ont été reçus par la psychologue pour 45 consultations

10 consultations pour avocat

22 bénéficiaires pour la conseillère en éducation sociale et financière.

Les interventions auprès des collectifs de travail ainsi que les visites de service font partie des nouvelles missions confiées aux assistantes sociales :

- 4 interventions auprès des collectifs ont été menées pour recueillir des signes de risques psychosociaux. Elles s'inscrivent toujours dans le cadre d'un accord avec le/les agents concernés et les directions.
- 22 visites ont été effectuées pour mieux connaître le contexte de travail et favoriser le lien avec les services sociaux.

Le 5ème point du jour porte sur l'orientation de l'action sociale ministérielle pour 2020

La note du 9 mars présente les grandes orientations dont on retient des moyens financiers maintenus ainsi que la reconduction du fond innovant (décliné en activité rugby fauteuil l'année dernière)

De plus l'action sociale doit veiller à :

- adapter le contenu des prestations
- amélioration du fonctionnement des opérateurs (restauration, adaptation de l'offre du logement, aide à la parentalité, vacances/loisirs, complémentaire santé)
- amélioration de la communication/liens entre les différents acteurs et échelons.

Le 6ème point du jour porte sur la validation du budget 2020 (Crédits Actions Locales 2020)

Pour information, l'agenda des activités de ce début d'année a été bousculé, en raison de la crise sanitaire, ainsi :

- la sortie cabaret pour les retraités au garden palace est reportée au 22 octobre
- la sortie famille au parc walibi est reportée au 3 octobre
- la sortie enfant accrobranche à Charade est en attente de report
- la sortie pour les retraités à Bourges est maintenue à la même date (24 septembre)

Comme chaque année, les chèques cadeaux de Noël (Kadeos) pour les enfants serviront de variable d'ajustement car tout report budgétaire sur 2021 est impossible.

Le 7ème point à l'ordre du jour est l'arbre de Noël 2020

Après concertation a été décidé de choisir pour le spectacle :

En premier : « Christmas Party » ;

En cas d'indisponibilité, : « Parade de Noël »

puis « Le Palais enchanté ».

La difficulté est de trouver un spectacle qui puisse convenir aux 0 à 14 ans. La CGT a proposé de faire évoluer la formule pour convenir à toutes ces tranches d'âges en scindant éventuellement l'après-midi en deux parties. Mais cela n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme. A suivre...

Le 7ème point sortie Puy du fou

Beaucoup de discussions sur ce sujet, qui représente une importante mobilisation budgétaire, risquant d'absorber l'autre sortie famille et révélant une vision parfois divergente de l'action sociale entre les différentes OS.

La CGT reconnaît l'intérêt que peut susciter cette proposition de sortie, mais elle refuse qu'elle mobilise le budget (possiblement sur plusieurs années) et puisse pénaliser les familles les plus défavorisées. En effet, même avec une forte participation de l'action sociale, cette sortie représente une somme importante que nombre de familles ne pourra pas s'offrir.

Un compromis a été trouvé proposant une tarification modulée sur le coefficient familial qui limitera l'impact budgétaire pour l'action sociale et sera plus égalitaire dans l'accès à cette sortie.

Pour information, la sortie sera réservée aux adultes (actifs) et aux familles avec enfants de plus de 7 ans. Un recensement avec proposition tarifaire sera effectué et un tirage au sort sera mis en place si trop de demandes sont reçues comparées au nombre de place offerte (un bus prévu) .

Le 8ème point renouvellement du délégué

Le mandat de notre délégué prenant fin cette année, Gilles Machenaud a été reconduit pour 5 ans à l'unanimité en séance.

Une nouvelle fois nous rappelons aux agents qui rencontrent des difficultés dans leur vie personnelle et/ou sur leur lieu de travail qu'ils n'hésitent pas à se rapprocher d'un élu CGT, de leurs assistantes sociales ou de leurs médecins de prévention.

Les représentants du personnel CGT présents titulaires : Andrée CHANCLU, Cyrille RISCH, Sabine MONTEILLET